

# BACHELOR CARRIÈRES JUDICIAIRES

## DE LA 1 ÈRE À LA 3 ÈME ANNÉE DE DROIT (HORS PARCOURSUP)

### PRÉREQUIS

Notre Bachelor Carrières Judiciaires est ouvert à tous les étudiants désireux d'évoluer dans le domaine du droit.

- Prérequis pour intégrer le Bachelor 1ère année : baccalauréat ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 2ème année : bac+1 ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 3ème année : bac+2 ou diplôme étranger équivalent

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées grâce à un accompagnement particulier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :

Lea Neulist - Email : [direction@ecoleisd.com](mailto:direction@ecoleisd.com) Tel : 01.40.70.46.15

### Délai de traitement des candidatures:

#### ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission : 15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

#### OBJECTIFS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

L'objectif est avant tout de transmettre aux étudiants de solides bases théoriques et académiques par l'apprentissage des fondamentaux en droit et des méthodes de raisonnement juridique. Il s'agit également de communiquer aux étudiants une véritable culture du droit, l'idée de droit n'ayant de sens qu'en référence à un système de valeurs, de normes et de cultures. Il s'agit enfin, dès la première année d'étude, de sensibiliser les étudiants aux pratiques judiciaires, mais également de leur permettre d'accéder à un niveau d'expression écrite, puis orale, soutenu, indispensable à leur bonne évolution. Notre Bachelor s'inscrit dans le cadre du processus d'harmonisation des études supérieures engagé au sein de l'Union Européenne depuis 1999. Chaque année d'études est découpée en 2 semestres comptant chacun pour 30 crédits européens « ECTS ». L'objectif de tout étudiant consiste donc à obtenir 60 ECTS à la fin de chaque année d'études, selon des modalités d'obtention qui sont définies par le Règlement des examens de l'Institut Supérieur du Droit.

### DURÉE

400h par année pour le Bachelor 1 et 2  
250h par année pour Le Bachelor 3 qui s'effectue en alternance au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'avocats."

### CONTACT

<https://institutsuperieurdudroit.fr/contact>

### PERFORMANCE

Taux de satisfaction étudiants relatif à la qualité de l'enseignement à l'ISD : 92,9%

### MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Rentrée d'octobre : cours du 11 septembre 2023 au 14 juin 2024  
Rentrée de janvier : cours du 2 janvier 2024 au 14 juin 2024

#### ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

L'objectif est de transmettre aux étudiants les principales méthodes de raisonnement juridiques par l'étude des grandes matières du droit, de la jurisprudence et par la résolution de cas pratiques "

"Les trois années du Bachelor permettent à l'apprenant d'acquérir les capacités professionnelles suivantes :

- Acquérir les connaissances et les compétences en méthodologie du droit, droit constitutionnel, droit de la famille, procédure civile et pénale, droit des obligations, droit pénal, finances publiques, libertés fondamentales, droit international, droit de l'union européenne, anglais,
- Maîtriser les règles de droit
- Appréhender la pratique juridique et judiciaire
- Développer des compétences personnelles et relationnelles"

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

*Pour les cours en présentiel, une feuille d'emargement est signée en séance par les étudiants.*

*Pour les cours en distanciel, un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.*

*Les étudiants assimileront ces compétences au fil des exercices pratiques qui leur seront proposés tout au long du cursus.*

*Les cours font l'objet d'une évaluation grâce à des examens terminaux portant sur six matières (deux appartenant au tronc commun, une matière de rédaction d'actes en lien avec la spécialité choisie, 3 examens sur des matières relevant du domaine de spécialité choisi) et sur l'anglais.*

*Les notes portant sur les matières faisant l'objet d'une évaluation se compensent entre elles.*

*Le planning des examens est envoyé aux étudiants 3 semaines avant le début des examens en précisant le format écrit ou oral des examens.*

*Les examens écrits peuvent être des études de cas, des consultations, des dossiers à rendre, des sujets de synthèse, des questionnaires à choix multiples...*

*Si un étudiant ne valide pas les matières faisant l'objet de l'évaluation, il lui sera proposé une session de rattrapage.*

*Une session de rattrapage est prévue chaque année en Septembre."*

## MÉTHODES MOBILISÉES

*Les cours sont dispensés en présentiel sur deux sites.*

- Enseignement à taille humaine*
- 4 salles de classes à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e , permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions"*
- L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques, et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'elearning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.*

## TARIFS

*Bachelor 1 : 375 euros /mois sur 12 mois*

*Bachelor 2 : 375 euros /mois sur 12 mois*

*Bachelor 3 : 334 euros /mois sur 12 mois*

*Dès la 3ème année de Bachelor, la formation se déroule en alternance à hauteur de 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise ou en cabinet d'Avocat.*

*L'alternance peut se faire sous la forme d'une stage ou d'un contrat de professionnalisation.*

*En cas de signature d'un contrat de professionnalisation, les frais de scolarité sont pris en charge à 100% par l'entreprise employeur ou par son OPCO.*

*L'étudiant est, en outre, rémunéré entre 80 et 100% du SMIC.*

## DÉBOUCHÉS

*Le Bachelor Carrières judiciaires prépare les étudiants à l'ensemble des cursus Mastère 1 et Mastère 2 de l'ISD débouchant sur les métiers du Droit en entreprise.*